



Berne, 14.10.2015

Destinataires :

Partis politiques

Associations faïtières de l'économie

Autres milieux intéressés

**Révision des ordonnances sur la radioprotection : ouverture de la procédure d'audition**

Madame, Monsieur,

Les ordonnances sur la radioprotection ne sont plus à jour; une révision s'impose afin de garantir un niveau de protection élevé, reconnu sur le plan international. Elles sont donc adaptées aux nouvelles directives internationales. L'objectif principal est de mettre en œuvre la directive de l'Union européenne, en particulier dans les domaines où les échanges avec les pays voisins sont primordiaux.

Vous trouverez dans le dossier ci-joint un aperçu du projet ainsi qu'une synthèse des nouveautés et un descriptif de l'impact prévu; nous vous proposons de les lire en amont, en guise d'introduction.

En raison de l'ampleur de la révision, nous ne pouvons joindre l'ensemble des documents concernés. Vous trouverez en annexe le dossier susmentionné et la liste des destinataires de l'audition. Vous pouvez télécharger les projets des différentes ordonnances et leurs rapports explicatifs sur les sites suivants :

<http://www.bag.admin.ch/fr/Rev-StSV>

Si vous le désirez, nous pouvons également vous les transmettre par courriel.

Nous vous prions de faire parvenir votre prise de position, au moyen du formulaire ci-joint, au plus tard le

**15 février 2016**

à l'Office fédéral de la santé publique, division Radioprotection, 3003 Berne.

Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand ; RS 151.3). Nous vous prions donc de nous faire parvenir votre prise de position si possible également par voie électronique, dans la limite du délai imparti (une version au format PDF en plus d'une version Word ou RTF serait la bienvenue), aux adresses suivantes :

[dm@bag.admin.ch](mailto:dm@bag.admin.ch) et  
[StSV@bag.admin.ch](mailto:StSV@bag.admin.ch)



Pour toute question, M<sup>me</sup> Salome Ryf, division Radioprotection (tél. 058 465 09 83, [StSV@bag.admin.ch](mailto:StSV@bag.admin.ch)), et M<sup>me</sup> Selina Zompicchiatti, division Droit (tél. 058 465 10 71, [StSV@bag.admin.ch](mailto:StSV@bag.admin.ch)), Office fédéral de la santé publique, se tiennent à votre disposition.

En vous remerciant d'avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Alain Berset  
Conseiller fédéral

#### Annexes

- Document de base (f, d, i)
- Liste des destinataires de l'audition (f, d, i)